

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Namèche

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Namèche*

| | |
|------------------|--|
| Nom du jardin | Parc du Château de Namèche |
| Date de création | XIX ^e siècle |
| Province | Namur |
| Arrondissement | Namur |
| Commune | Andenne |
| Coordonnées | Rue sous Meuse, 45 ; 5300, Namèche ; |
| Localisation | Latitude : 50.4694507 Longitude : 4.996644999999944 |

Historique

Implanté en bordure de la rive gauche de la Meuse, le château de Namèche abrite jusqu'à la fin de l'Ancien Régime le siège d'une seigneurie foncière. Le corps de logis élevé durant la première moitié du XVII^e siècle sous la forme d'une belle bâtisse classique à double corps est flanqué, vers le fleuve, d'une tour circulaire, antérieure au château de Samson dominant le passage à gué sur la Meuse. Les bâtiments sont agrandis successivement au XVIII^e et au XIX^e siècles, et dotés de nombreuses dépendances. Une tour carrée est ajoutée à l'est vers 1850 et de nouvelles fenêtres sont percées dans les deux longues façades ouest et sud. Aujourd'hui, l'ensemble en L présente une certaine unité grâce à sa mise en couleur dans un ton ocre jaune. Le parc s'étend vers l'ouest et s'ouvre sur la Meuse en sa plus grande longueur. Il est formé d'une longue surface gazonnée établie en regard de la façade ouest, ceinturée d'un chemin engravillonné décrivant une ellipse. Un rideau arboré limite le parc en bordure de Meuse, principalement constitué de hautes couronnes d'érables. Un haut mur le clôture au nord, l'isolant totalement de la voie ferrée contiguë. Donnant anciennement accès à celle-ci, un pavillon à fronton en bois peint est inséré dans le mur d'enceinte. Depuis le jardin, on y accède par un étroit escalier. Par sa situation surélevée, cet élégant pavillon du XIX^e siècle forme belvédère, se dégageant des masses feuillues des grands arbres. Sous leur ombrage est établie, au pied du mur d'enceinte, une terrasse engazonnée, séparée du jardin par un mur de soutènement. Un escalier décoratif et, plus loin, une charmille, assurent la liaison entre les deux espaces. Deux grandes surfaces potagères occupent l'extrémité ouest du parc, formant des enclos indépendants où des cultures diversifiées sont maintenues sur près de trente ares. Aux extrémités de la grande surface gazonnée figurent deux corbeilles fleuries, reliefs probables du grand décor fleuri qui la rehaussait au début du XX^e siècle et dont témoignent encore deux miniatures aquarellées de François Yodko datées 1916.

Description

Éléments architecturaux : Inséré dans le mur d'enceinte de la propriété longeant la voie ferrée, pavillon de plan rectangulaire couvert d'une toiture à deux versants, et présentant deux façades. Côté chemin de fer, façade en moellons calcaires peints en jaune, percée d'une haute baie rectangulaire encadrée de chaînages d'angle. Côté parc, le pavillon est entièrement ouvert en façade sous un fronton triangulaire mouluré, à la manière d'un petit temple antique encadré de deux colonnes doriques lisses. Un garde-corps en bois à croisillons en X réunit les hauts socles de pierre sur lesquels reposent les colonnes. Le pavillon est élevé sur un haut soutènement en calcaire abritant une niche dont la voûte supporte la base de l'édicule. Celui-ci a été édifié au XIX^e siècle, à l'initiative du Ministre Moncheur, pour donner un accès privé à la ligne de chemin de fer. Sa situation surélevée

par rapport au jardin nécessita la construction d'un escalier latéral accolé au mur d'enceinte. Sur l'angle sud-est de la propriété et dominant la Meuse, pavillon octogonal peint en jaune, couvert d'une toiture d'ardoise à pans piquée d'un épi décoratif. Des colonnes de fonte supportant une épaisse couverture formée par le feuillage d'une glycine, précèdent l'entrée. En bordure de la longue surface gazonnée établie au pied du château, volée d'escalier en pierre à degrés adoucis, encadrée de piliers carrés à couronnement mouluré supportant une urne à couvercle sur piédoche. Ces quelques marches donnent accès à une étroite terrasse (désaffectée) établie au pied du mur d'enceinte, en léger surplomb du jardin.

Éléments végétaux : En bordure de la Meuse, longue plantation constituée de grands bouquets d'arbres indigènes où domine l'érable (*Acer pseudoplatanus* et *Acer platanoides*). Les branches des arbres les plus proches de la rive ploient au-dessus du fleuve. A l'angle du mur du premier potager, important groupe de quatre pieds d'if (*Taxus baccata*). Sur le côté droit (nord) de la grande surface gazonnée, courte charmille (*Carpinus betulus*) en berceau soutenue par des arceaux métalliques, perpendiculaire au mur d'enceinte. A son extrémité nord, une volée droite de quatre marches flanquée de deux piliers bas à base carrée, le tout en pierre calcaire, donne accès à la terrasse gazonnée établie au pied du mur d'enceinte. Sur la gauche de ce petit couloir de verdure curieusement implanté dans la composition générale, deux grands châtaigniers (*Castanea sativa*). Sur la droite, encadrant l'escalier décoratif, un châtaignier (*Castanea sativa*) et un platane (*Platanus x acerifolia*). Tous ces grands arbres forment un haut rideau de verdure en bordure nord du parc. Au pied de cet ensemble et accompagnant le grand chemin de promenade, plusieurs topiaires d'if (*Taxus baccata*) à large base circulaire ou carrée. L'entrée actuelle (au nord-est) de la propriété est formée d'une étroite rampe d'accès comprise entre d'imposantes masses taillées d'if (*Taxus baccata*) formant de hautes parois de verdure qui dissimulent les volumes de dépendances situés en contrehaut du château. Parmi les plantations récentes, quelques feuillus isolés sur les surfaces gazonnées et un groupe de pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) dans la cour à l'est. Exposé au sud, au pied des façades regardant vers la Meuse, on distingue dans les plates-bandes fleuries un exceptionnel rosier de Banks (*Rosa banksiae*). Abrisé dans l'angle de l'ancienne tour de guet, il couvre en période de floraison toute la hauteur de la façade. Encadrant la porte d'entrée du château, une bignone (*Campsis radicans*) au beau développement. Proches du pignon nord du bâtiment, deux houx (*Ilex aquifolium*) dont les bases des troncs ont été émondées sur les premiers mètres faisant apparaître la structure portante de l'arbre.

Potager : Le fond du parc (vers l'ouest), est occupé par un complexe de jardins productifs. Le premier, entouré de murs en calcaire sur trois côtés, est divisé en deux surfaces de culture respectivement destinées à la production de nombreuses fleurs à couper et aux semis sous couches couvertes. Le second potager, établi au pied de la maison du jardinier, est planté de lignes de légumes où s'opère une rotation de cultures saison après saison. Ce complexe de près de trente ares est toujours cultivé sur l'entièreté de sa surface où les séquences de plantations présentent également une valeur décorative.

État de conservation : La composition en place, établie en bordure de Meuse, relève du XIX^e siècle tant dans son décor végétal que dans ses éléments construits. Seul un de ceux-ci a disparu : une étonnante serre qui se logeait sur l'angle sud-ouest du château. Cette grande coupole de verre au caractère décoratif affirmé était encore en place en 1916. Au XVIII^e siècle, d'après la carte de Ferraris, le jardin - entièrement emmuré - s'étendait au nord du château sur une parcelle perpendiculaire à la Meuse. Etant donné le relief du terrain, on peut supposer qu'il était aménagé en terrasses. Depuis la construction de la voie ferrée (vers 1860), la propriété a été amputée de la majeure partie de son jardin, et entièrement réorganisée sur une longue parcelle comprise entre le chemin de fer et le fleuve.

Maintenance : L'ensemble du parc est entretenu avec grands soins : les chemins sont parfaitement tracés, les gazons sont tondu très régulièrement, les topiaires font l'objet d'une taille précise et la charmille est conduite avec attention de manière à former un berceau de feuillage régulier. Des travaux d'entretien sont menés toute l'année dans les potagers de manière à assurer des récoltes régulières et fructueuses.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 136/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 48/1 (Andenne) Impr. coul. 1891

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 48/1

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 48/1/3

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Le château de Namèche et ses environs. Dessin à la plume, lavis et sépia du Général de Howen, 1821. In : BASTIN Nestor & DULIERE C., *Namur et sa province dans l'oeuvre du général de Howen (1817-1830)*, Crédit Communal de Belgique, s.l., 1983 (Histoire, 11), p. 379, ill. 313.

Vue du château de Namèche. Jardin en façade principale. Aquarelle par François Yodko, 1916 (coll. privée).

Vue du Château de Namèche. Jardin et serre côté Meuse. Aquarelle par François Yodko, 1916 (coll. privée).

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 473.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : plus d'un hectare

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2000-01-17

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Plan libre